Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Chavannes-près-Renens
Carrefour du Taluchet – Avenue du Léman Sud

En raison de la pose du tapis bitumineux, le tronçon de l'Avenue du Léman, compris entre le carrefour du Taluchet et la rue de la Mouline, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

Du samedi 30 août 2025 dès 05h00
Au dimanche 31 août 2025 à 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par rue de la Mouline – route de la Maladière dans les deux-sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Avis

- Communes de Lausanne – Chavannes-près-Renens – St-Sulpice – Ecublens – Renens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Renens
- ECA, Pully, SDIS Lausanne, SDIS Chamberonne
- Police de l'Ouest Lausannois
- Transport public
- DGMR Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé,
- Transports Spéciaux
- Manifestations
- SIERA

Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de la mobilité et des routes

RC 76-C-P
Carrefour du Taluchet
Léman sud

Date	Dessin	Référence	N° Plan
07.07.2025	TMA	2521-63	00
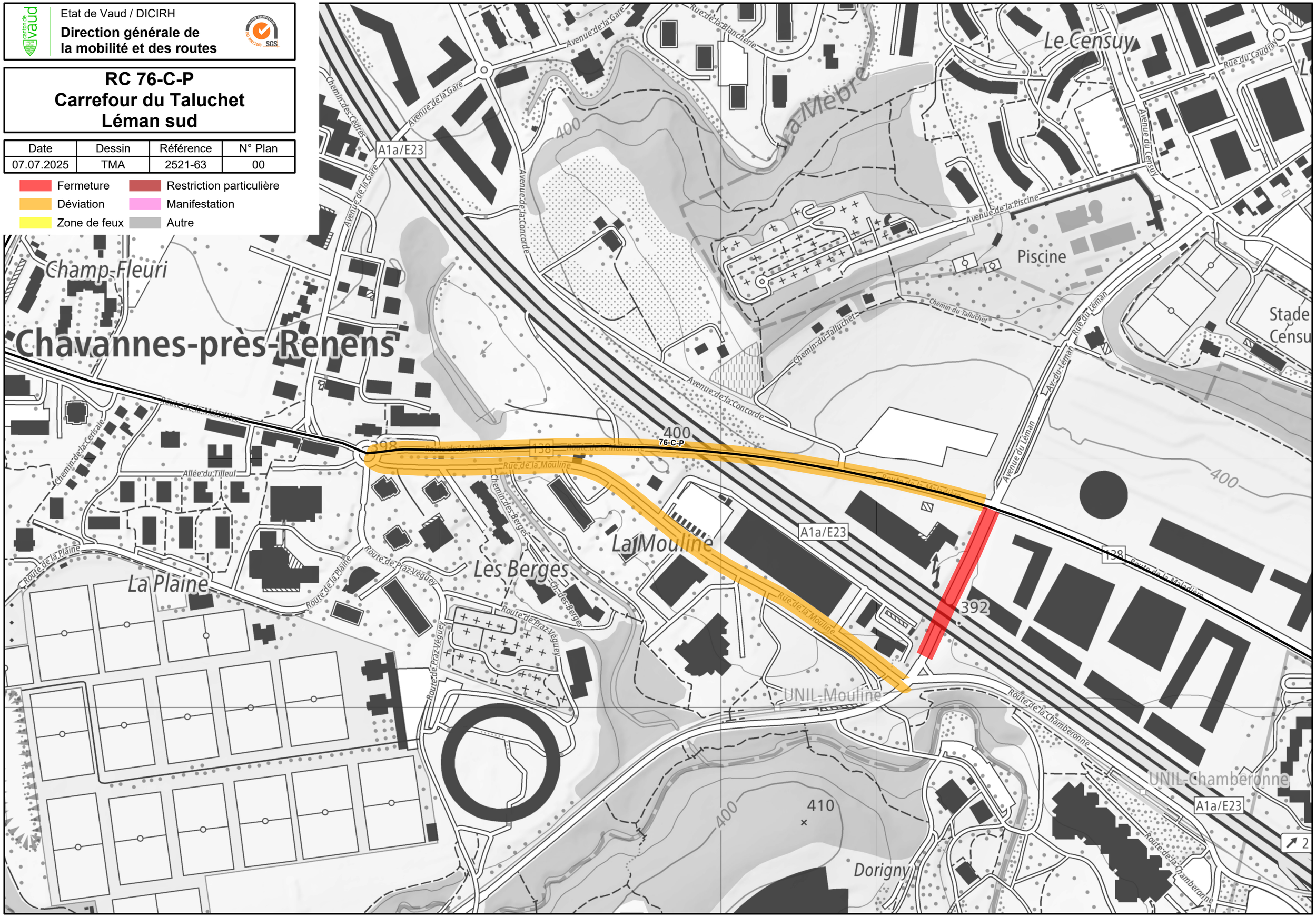
- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre